

Parc de Millevaches en Limousin

ISOLE TOIT, mais pas tout seul

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Le dispositif "ISOLE TOIT, mais pas tout seul", se concentre sur l'isolation des toitures en offrant un accompagnement tout au long du processus, du premier contact à la signature du devis. L'expérimentation du dispositif effectuée en 2014 a permis de valider les différentes étapes. Le dispositif a été reconduit pour 3 ans (2015-2018) sur un territoire élargi avec l'objectif de réaliser 30 chantiers la première année, 50 la deuxième et 80 la troisième.

Un accompagnement spécifique est mis en place pour les chantiers en auto-réhabilitation accompagnée (ARA) par un professionnel et financés par le Parc. L'enjeu de l'ARA est alors de permettre de faire une rénovation énergétique de qualité professionnelle à un coût acceptable pour le particulier. Loin de retirer des marchés aux artisans, l'ARA permet au contraire de créer des marchés en rendant les particuliers plus solvables. Par la mise en œuvre d'un groupement de commande sur les matériaux et par l'adhésion des artisans à une charte "ISOLE TOIT", le dispositif garantit une isolation performante des toitures à l'aide de matériaux biosourcés.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Economie d'énergie réalisée = 3075 €/an
- Utilisation uniquement de matériaux bio-sourcés (ouate de cellulose et laine de bois)

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Des isolations de qualité à des prix accessibles
- Mis en œuvre des chantiers en ARA
- Un accompagnement de A à Z : des préconisations techniques jusqu'à la recherche de financement

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Mettre en place des partenariats avec les collectivités
- Trouver des entreprises partenaires du dispositif

■ DATES / DURÉE

Lancement : 9 juillet 2014

■ DONNÉES

- 8 chantiers réalisés lors de l'expérimentation
- 160 bâtiments concernés dans les 3 ans à venir

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage

■ CONTACT

Violette JANET-WIOLLAND et Clémentine VACHON
05.55.96.97.00
<http://www.pnr-millevaches.fr/>

